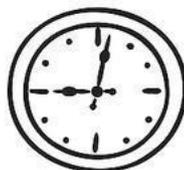


# COORDONNÉES DE L'ÉCOLE



## Ecole Communale de Wodecq

Vieux Moulin, 4 7890 Wodecq (Ellezelles)

Tél : 068/44.77.28

Adresse mail : [ecoledewodecq@skynet.be](mailto:ecoledewodecq@skynet.be)

Facebook : Ecole Communale de Wodecq

Site : <https://www.ellezelles.be/fr/ma-commune/enseignement/ecole-communale-de-wodecq>

Numéro de compte : BE40 1431 1735 6563



- **DIRECTION** : Cindy VAN DE MAELE
- **POUVOIR ORGANISATEUR** : Administration communale d'Ellezelles (068/54.42.10)
- **ECHEVIN DE L'ENSEIGNEMENT** : Dany BLIN
- **GARDERIE (CPAS D'ELLEZELLES)** : Anne CORNIL et Stéphanie COUVREUR (068/54.42.30 – [cpas.info@ellezelles.be](mailto:cpas.info@ellezelles.be))
- **AMICALE DES PARENTS** : Olivier LISON : 0478/25.50.81  
[amicaleparentswodecq@gmail.com](mailto:amicaleparentswodecq@gmail.com)

# RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

## HORAIRES

- **Matin** : 8h40 à 12h30 (mercredi également)
- **Après-midi** : 13h40 à 15h30

## ARRIVÉE À L'ÉCOLE

- Les parents de **1<sup>ère</sup> maternelle** peuvent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'entrée de la classe et quitter l'enceinte de l'école sans tarder.
  - ↳ **Merci de ne plus entrer avant la formation du rang des petits : attendre à la grille ou sous le préau en cas de pluie.**
- Chaque élève de **primaire** intègre son rang et rentre en classe accompagné de son institutrice.
  - ↳ Tout retard doit être **justifié**.
- Pour les parents qui ont un(des) enfant(s) en maternelle **et** en primaire, merci de respecter les consignes et de ne plus se rendre du côté des classes primaires.
- La porte d'entrée est fermée à **8h45**. Si vous êtes en retard, **ne déposez pas votre enfant à la grille mais accompagnez-le jusqu'à l'entrée et sonnez** (la sonnette est près de la boîte aux lettres).

## FIN DES COURS

- A 15h30, les élèves de primaire se rangent dans la cour de récréation avec leur enseignante. Veuillez attendre votre enfant à la grille sans en bloquer la sortie, sous le préau en cas de pluie.
  - ↳ Les élèves qui rentrent seuls à la maison ou qui vous rejoignent à la grille doivent attendre l'autorisation de l'enseignante qui surveille.
  - ↳ Veuillez nous avvertir de toutes modifications concernant le retour de votre enfant (autre personne, garderie exceptionnelle, départ anticipé, ...).

## SURVEILLANCES ET GARDERIE

- **Surveillances gratuites** : de 8h10 à 8h40 et de 15h30 à 16h00 (le mercredi de 12h30 à 13h00).
- **Garderie payante (CPAS)** : dès 6h30 le matin et de 16h à 18h le soir. Possibilité de repas chaud le mercredi midi avec garderie de 12h30 à 18h.
  - ↳ **L'inscription obligatoire** se fait directement auprès du CPAS d'Ellezelles 068/54.42.30

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (à partir du 12 septembre)

### **Inscription valable pour toute l'année scolaire**

- **Lundi de 15h40 à 16h40** : Yoga – méditation pleine conscience (Clémence DENEYER) → P1 à P6 5 €/séance
- **Mardi de 15h40 à 16h40** : Atelier patois des Collines (Les Caladeux) → P3 à P6 Gratuit
- **Jedi de 15h40 à 16h40** : Danse moderne (Armelle LUTTE) → P1 à P6 3€/séance
- **Jedi de 15h45 à 16h45** : Atelier d'expression créative (Stéphanie VAESSEN) → P1 à P6 7€/séance
- **Vendredi de 15h30 à 16h30** : Initiation à l'anglais (Carine COGNEAU) → P3 à P6 3€/séance

### AMICALE DES PARENTS

- L'amicale est un acteur privilégié au sein de l'école. Elle intervient financièrement pour tous les élèves dans le cadre de certaines activités. Cette association est ouverte à tous les parents ayant au moins un enfant inscrit dans l'établissement. Pour plus de renseignements, merci de contacter les responsables.

### REPAS DE MIDI (à partir du lundi 5 septembre)



- **Repas complet :**
  - ↪ maternelles : 3 €
  - ↪ primaires : 4 €
  - ↪ Toute annulation de repas doit être signalée **AVANT 8H20 PAR MAIL OU PAR TELEPHONE** (messagerie disponible) pour nous permettre d'ajuster les quantités commandées. **Si ce n'est le cas, le repas vous sera facturé.**
- **Repas tartines :**
  - ↪ potage : offert

### PAIEMENT DES REPAS ET DES ACTIVITÉS SCOLAIRES

- **Paiement mensuel UNIQUEMENT par virement bancaire.**
- Une **facture** comprenant les repas, l'entrée à la piscine et les éventuelles dépenses des sorties pédagogiques (musées, voyages scolaires, classes de dépaysement, animations diverses) sera donnée **une fois par mois**. Nous vous demandons de ne plus anticiper les paiements et d'honorer les factures **dans les dix jours ouvrables**.

### FRAIS SCOLAIRES

- Chaque élève reçoit le matériel nécessaire aux apprentissages (manuels, journaux de classe, cahiers,...). Toutefois, certains frais sont à la charge des parents (cantine, garderie, accès à la piscine, sorties/animations pédagogiques, voyages de fin d'année scolaire,...). Une estimation de ces frais est communiquée dans le journal de classe en début d'année scolaire.

### MALADIE - HYGIÈNE

- Pour le bien-être de tous, veuillez garder votre **enfant malade à la maison** et nous prévenir en cas de maladie contagieuse.
- Nous n'administrons aucun médicament de notre propre initiative. Nous acceptons les médicaments **de fin de traitement** (sirop, comprimé mais pas plus de 2 jours). Nous n'administrons **aucun antibiotique sans prescription médicale**.
- Veuillez réexpliquer à votre enfant le bon usage du papier toilette et l'importance du lavage des mains.
- Veuillez prévoir des mouchoirs en papier dans le cartable de votre enfant.

### ACCIDENT SCOLAIRE

- Tout accident doit être signalé **le jour-même** pour que l'assurance intervienne. Selon la gravité, nous vous prévenons immédiatement et prenons ensemble les dispositions nécessaires.

### OBLIGATION SCOLAIRE

- **La présence de l'élève est obligatoire (dès la 3<sup>ème</sup> maternelle à partir de septembre 2020)** du début à la fin des cours, durant toute l'année scolaire.
- Justification des absences (circulaire 8655) :

↳ Pour les cours :

- Veuillez rendre un **certificat médical** en cas d'absence pour **maladie**.
- Veuillez compléter le **justificatif d'absence** fourni par l'enseignante pour **toute autre absence** qui doit être valablement motivée.
- **Attention**, les absences ou les retards fréquents et non valablement justifiés seront signalés aux services de vérification de l'obligation scolaire !!!

↳ Pour le cours d'éducation physique et/ou de natation :

- Toute **dispense** doit être couverte par un **certificat médical** avec indication précise de la durée. L'élève doit rester à l'école pendant le cours.

### CONTACT PARENTS/ENSEIGNANTS/DIRECTION :

- **Le journal de classe** doit **toujours** être **dans le cartable** et **signé quotidiennement**. Il sert de « lien » entre les enseignants et les parents.
- Vous pouvez rencontrer la direction sur rendez-vous à l'école ou la joindre par téléphone (messagerie disponible) du lundi au vendredi de 8h40 à 15h30 (12h30 le mercredi) et/ou par mail.
- 2 réunions de parents seront programmées durant l'année scolaire (fin octobre en maternelle, fin novembre en primaire et au terme de l'année scolaire pour tous). Néanmoins, si vous désirez rencontrer un enseignant, veuillez le stipuler dans le journal de classe de votre enfant. Un contact téléphonique est également possible afin de fixer un rendez-vous.
- **Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école sans autorisation**. Il est indispensable de sonner à l'entrée afin de se signaler. Si personne ne se présente à vous, merci de téléphoner au 068/44.77.28.
- **L'accès au parking latéral de l'école est uniquement réservé au personnel enseignant.**

### TRAVAIL EN CLASSE ET A LA MAISON :

- Chaque élève doit **avoir tout son matériel scolaire en ordre** (à vérifier régulièrement).
- **Les cahiers, les fardes, le journal de classe,...** doivent être **recouverts, étiquetés, tenus soigneusement et à jour** (se remettre en ordre en cas d'absence).
  - ↳ Attention, **en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années, le journal de classe** est écrit au tableau et **n'est plus vérifié**. Les élèves doivent être autonomes et responsables de leurs prises de notes.
- Tous **les travaux** (devoirs et exercices) doivent être **présentés proprement** et remis **dans les délais** demandés. Un manque de soin récurrent sera sanctionné.
- **Les leçons** doivent être **connues** pour les dates imposées (voir journal de classe).
- **En cas d'absence**, veuillez, **si possible, apporter le cartable** de votre enfant afin de tenir à jour ses cahiers et son journal de classe.
- L'**équipement** d'éducation physique est **obligatoire** :
  - ↳ T-shirt, short et/ou legging et chaussures adaptées pour le cours de gymnastique.
  - ↳ Maillot et essuie.
- Les vêtements, les sacs, les cartables, le matériel,... doivent être nommés.

### COMPORTEMENT/DISCIPLINE/SAVOIR-VIVRE

- En cas de **comportement inadéquat**, d'une **attitude répréhensible** ou d'un **non-respect des règles**, l'élève se verra retirer un point de comportement dans son journal de classe et devra le faire signer.
- Le solde des points de comportement sera pris en compte dans le bulletin et intervient dans le total final.
- Voir les documents intitulés « **Discipline et savoir-vivre ensemble** » et « **Règlement individuel** ».

# DISCIPLINE ET SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

- Dans le cadre du respect de la neutralité de l'Enseignement Officiel, tout couvre-chef indiquant l'appartenance religieuse de l'élève est interdit dans l'enceinte de l'école et pendant les activités extérieures organisées par celle-ci.
- L'élève doit obéissance et respect envers tous les membres du personnel de l'école. Il doit avoir une attitude convenable, une tenue et un langage corrects.
- Sans autorisation, l'élève ne peut quitter son lieu d'activité pendant les heures de cours.
- Pendant les récréations, la pause de midi et les surveillances du matin et du soir, l'élève doit rester dans les limites de l'endroit prévu à cet effet.
- Les collations se prennent en classe, en primaire et dans le sas pour les maternelles ; l'élève ne mange pas dans la cour ou dans la grande salle pendant les récréations. Au retour en classe, l'élève qui a soif pourra toujours reprendre une boisson. Les **collations saines** doivent être privilégiées (fruits, produits laitiers, céréales, légumes, compotes, galettes de riz, collations « maison », eaux, jus de fruits, biscuits, ... **Quant aux sodas, chips, bonbons, sucettes sont INTERDITS !!!**
- Sauf restrictions sanitaires, les enfants peuvent apporter un cake, un gâteau ou des cupcakes/muffins/crêpes pour fêter leur anniversaire en classe avec leurs camarades et leur enseignante. **Les sachets de bonbons sont INTERDITS !!** Merci de prévenir les institutrices, au plus tard la veille, par le biais du journal de classe. Cela leur permettra d'organiser au mieux leur journée afin de fêter les anniversaires dans de bonnes conditions.
- **La distribution d'invitations à un anniversaire quelconque est INTERDITE au sein de l'école !**
- Sans autorisation, l'élève ne peut rester seul dans un local et l'accès aux couloirs est interdit pendant toutes les récréations.
- L'élève est tenu de **respecter son environnement** et tout ce qui est mis à sa disposition (locaux, sanitaires, cour, matériel, mobilier, etc.). Il pourra être tenu responsable des dégâts qu'il aura volontairement occasionnés.
- **Tout élève en possession de son GSM doit le remettre à son enseignante dès son arrivée à l'école ; il lui sera rendu en fin de journée.**
- La responsabilité de l'école ne couvre pas les pertes, vols ou dommages causés aux objets personnels.
- En cas de bagarre et/ou de coups volontaires, entraînant une intervention médicale et/ou des dégâts matériels, le nom de l'élève responsable du dommage causé sera toujours mentionné dans la déclaration auprès de la compagnie d'assurance ETHIAS. Celle-ci prendra contact, si nécessaire, avec votre compagnie d'assurance familiale.

**En cas de non-respect des règlements en vigueur dans l'école, les sanctions suivantes seront appliquées, selon la gravité des faits constatés :**

- Rappel à l'ordre oral ou écrit.
- Travail écrit : copie du règlement ou autre travail d'intérêt pédagogique.
- Perte de points de comportement (en primaire).
- Exclusion temporaire de la classe.
- Privation d'un délassement.
- Pour les situations les plus graves, si aucune autre solution ne peut être envisagée et afin de garantir le bien-être ainsi que la sécurité de tous, **l'exclusion temporaire ou définitive** dans le respect des modalités administratives établies par la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait être d'application.

Signature :

# RÈGLEMENT INDIVIDUEL

<p style="text-align: center;"><b>Les enseignant(e)s et moi</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je suis poli(e) : « Bonjour, Au revoir, S'il vous plaît, Merci, Pardon, etc. » sont les « petits mots magiques » que j'utilise quand il le faut.</li> <li>2. Je fais preuve de bienveillance envers les enseignant(e)s.</li> <li>3. Je me range en silence dès que j'entends la sonnerie.</li> <li>4. J'accepte les remarques et je m'exprime calmement.</li> <li>5. Je respecte et j'applique les consignes données.</li> <li>6. Je lève le doigt et je n'interromps pas.</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>Les autres élèves et moi</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. J'évite les disputes et les jeux violents.</li> <li>2. Je parle sans grossièreté ni insulte.</li> <li>3. Je m'exprime calmement et poliment.</li> <li>4. Je respecte le travail des autres et je ne les distrais pas.</li> <li>5. Je suis responsable de mes échanges.</li> </ol>
<p style="text-align: center;"><b>Mon travail et moi</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. J'arrive à l'heure pour bien commencer ma journée.</li> <li>2. Je suis attentif(ve) et je réalise mon travail sans traîner.</li> <li>3. J'écris bien et je soigne la présentation de mes travaux.</li> <li>4. Je rends mes devoirs et j'étudie mes leçons aux dates imposées.</li> <li>5. J'ai toujours mon matériel scolaire en ordre.</li> <li>6. J'ai de l'ordre dans mon cartable et dans mon banc.</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>L'environnement et moi</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je respecte l'environnement scolaire.</li> <li>2. Je respecte le matériel, le mobilier et les livres mis à ma disposition.</li> <li>3. Je jette mes déchets à la poubelle.</li> <li>4. Je prends soin de mes vêtements et je les reprends chaque jour.</li> <li>5. Je n'apporte aucun objet dangereux à l'école.</li> <li>6. Je n'apporte pas de jeux électroniques à l'école.</li> <li>7. Si j'ai un GSM, je le confie à mon institutrice dès mon arrivée et je le récupère en fin de journée.</li> <li>8. Je me déplace en marchant et en silence dans les couloirs.</li> </ol>
<p style="text-align: center;"><b>Le réfectoire et moi</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je mange et je bois proprement.</li> <li>2. Je ne gaspille pas la nourriture.</li> <li>3. Je me tiens bien à table et je n'embête pas les autres.</li> <li>4. Je ne me déplace pas sans autorisation.</li> <li>5. Je parle calmement, sans crier.</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>Le sport et moi</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je dispose de mon équipement pour le cours de gym ou pour la natation.</li> <li>2. Je respecte les règles de sécurité en fonction de l'endroit où je me trouve (piscine, salle de sports, cross, etc.) sous peine d'exclusion.</li> <li>3. Je suis fair-play, j'accepte de perdre.</li> <li>4. Mes valeurs au cours sont importantes : solidarité, entraide et respect.</li> </ol>

Je m'engage à respecter le règlement scolaire.

Signature de l'élève :